

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY



*Midi-Quercy*

Monsieur Jean CAMBON  
Président du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

A l'attention de :

*Nos réf. : JC/PHD/BD*

**Objet : consultation pour l'impression  
de deux documents (triptyques)**

Nègrepelisse, le 24 avril 2009

Madame, Monsieur,

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy souhaite faire imprimer deux documents d'information (de type triptyque). Vous trouverez ci-joint le Cahier des charges de la consultation correspondant.

Si vous souhaitez proposer une offre dans le cadre de cette consultation, nous vous serions reconnaissants d'adresser votre proposition par courrier postal ou par courrier électronique sous quinzaine, pour une réception de celle-ci au plus tard le mardi 12 mai à 14h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Melle Bertille DANIEL, chargée de mission charte paysagère-LEADER au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Dans l'attente de recevoir votre offre, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.



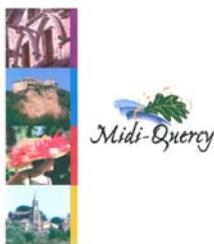
Jean CAMBON

Le Président

12. Rue Marcelin Viguié - BP 82  
82800 NÈGREPELISSE  
Tél : 05 63 24 60 64  
Fax : 05 63 24 60 65  
pays.midi.quercy@info82.com  
www.midi-quercy.fr



**Evactions à l'état pur**  
*Escapadas a cdat pur*



## CAHIER DES CHARGES DE LA CONSULTATION POUR L'IMPRESSION DE 2 DOCUMENTS AU FORMAT A4

Date de diffusion : 24 avril 2009

### 1 - Organisme qui passe le marché, adresse pour l'envoi de votre offre

A l'attention de Monsieur le Président  
SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY  
12 rue Marcelin Viguié - BP 82- 82800 NEGREPELISSE.

Courriel : pays.midi.quercy@info82.com

### 2 - Objet du marché et définition de la prestation

Impression de 2 documents d'information (de type « triptyque »)

Marché en procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

#### Descriptif des documents :

- Deux documents distincts (document n°1 et document n°2), contenant chacun des textes et des illustrations (photos, dessins).

- Chaque document sera au format A4 (210 mm x 297mm), plié de façon à produire le triptyque (soit 1 page centrale et 2 pages mobiles se rabattant sur la page centrale, comme « 6 pages »).

Voir exemple fourni ci-joint

- Impressions recto quadri, verso quadri.

- Papier couché, non chloré ou recyclé, de type *Cyclus print* ou équivalent, épaisseur 115 à 130 grammes

- Les fichiers du document n°1 et du document n°2 seront transmis par le Syndicat Mixte sous logiciel InDesign ou X-Press, version récente (conception graphique réalisée précédemment, par un graphiste).

**Contrôle :** fournir un exemplaire de contrôle (BAT) pour le document n° 1 et le document n° 2.

#### Quantité envisagée :

• Document n°1 : impressions en 1000 ou en 2000 exemplaires

• Document n°2 : impressions en 500 exemplaires.

#### - Indiquer dans votre offre :

● coût des impressions pour 1000 et 2000 ex. (document n°1) + 500 ex. (document n°2)

● le délai nécessaire (en nombre de jours) pour imprimer ces documents après signature du BAT

● le mode d'impression prévu

● la présence, le cas échéant, d'un label ou certificat environnemental en lien avec la prestation demandée (de type Imprim'Vert ou équivalent, par exemple)

● autres informations techniques utiles.

#### Livraisons :

- Départ des documents dans cartons, livraison par vos soins au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, 12 rue Marcelin Viguié, BP 82, 82800 NEGREPELISSE.

- Délai prévisionnel de livraison : **entre le 2 juin et le 20 juin.**

### Transmission des fichiers sources :

Les 2 documents produits dans leur version BAT « Bon pour accord » seront à fournir au Syndicat Mixte sur un CD-Rom. Ces documents seront enregistrés sous :

- le logiciel professionnel utilisé (X-Press, In Design ou équivalent) avec les fichiers source correspondants,
- et sous le logiciel Acrobat, au format « pdf ».

## 3- Modalités de règlement par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

➤ Paiement après réception de tous les documents mentionnés à l'article 2 de ce cahier des charges  
100 % du montant de la prestation prévu sera versé :

- **sur présentation d'une facture** correspondant aux travaux réalisés et comportant les mentions suivantes : nom et adresse du titulaire du marché ; objet du marché ; prestation effectuée ; prix à payer hors TVA et avec TVA ; date, signature et cachet.
- **sur présentation d'un RIB ou d'un relevé d'identité postal,**
- le paiement sera effectué par **mandat administratif**, dans un délai de **30 jours** suivant cette échéance.

## 4- Modalités de sélection des offres

La sélection des offres sera effectuée dans les conditions prévues à l'article 52 du Code des Marchés Publics. Les critères et leur pondération sont les suivants : Valeur technique de l'offre (55 %) - Prix (45 %).

## 5- Date limite de réception des offres, renseignements complémentaires

La date limite de réception des offres est fixée au : **mardi 12 mai à 14h.**

L'offre est à adresser par écrit (par courrier postal ou courrier électronique) aux coordonnées mentionnées page précédente, titre 1.

Renseignements complémentaires :

Melle Bertille DANIEL

Tél. : 05 63 24 60 64 - Courriel : [pays.midi.quercy@info82.com](mailto:pays.midi.quercy@info82.com) -

**Document joint** : exemple de triptyque.

## La richesse chiroptérologique des Gorges de l'Aveyron

Peu après avoir quitté son département d'origine, la rivière Aveyron arrive dans une région calcaire qu'elle a marquée de son empreinte, en y creusant des gorges. Ce site présente un tel intérêt biologique qu'il a été inscrit au Réseau Natura 2000 (Réseau européen de sites protégés).



La richesse en grottes des Gorges de l'Aveyron, la qualité de ses habitats naturels, l'importance de son bâti en font une zone d'importance majeure pour les chauves-souris. Du Petit rhinolophe au Minioptère de Schreibers en passant par le Murin à oreilles échancrées, ce sont 19 espèces qui y ont été recensées parmi les 26 que compte la région Midi-Pyrénées.

## Des chauves-souris dans les grottes...

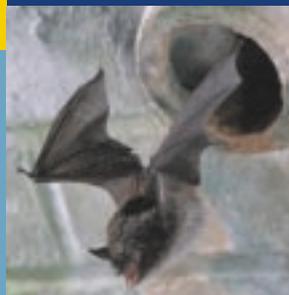
Le **Minioptère de Schreibers** vit en permanence dans le milieu souterrain. Espèce grégaire, ses colonies peuvent atteindre plusieurs milliers d'individus, formant de véritables "essaims" au plafond des grottes. Les Gorges de l'Aveyron comptent un site d'hibernation d'intérêt national, mais des 15 000 individus recensés dans les années 1980, il n'en reste plus que 4 000 à 6 000.

Le **Rhinolophe euryale** est aussi un hôte des cavités de grande taille. Il forme des colonies de mise-bas de l'ordre de quelques centaines d'individus. Les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine hébergent 50% de la population nationale (avec environ 1500 animaux pour une seule colonie des Gorges de l'Aveyron).



## ... dans les bâtiments...

Le **Petit rhinolophe** est sans doute la chauve-souris la mieux connue des habitants de la région. Suspendu dans le grenier ou dans la cave, il passe rarement inaperçu, mais les colonies en comptent rarement plus d'une vingtaine. Actuellement cette espèce est menacée en Midi-Pyrénées par la disparition de ses gîtes lors de la rénovation des bâtiments.



## ...ou sous les ponts,

Le **Murin de Daubenton** affectionne les fissures des ponts (disjonctements, drains, cavités des piles). C'est une espèce commune le long des cours d'eau.

## mais aussi dans les arbres

Si la **Barbastelle**, espèce considérée comme forestière, apprécie en période de mise-bas les linteaux des granges ou les volets ouverts en permanence, les noctules et le **Murin de Bechstein** occupent les cavités des arbres la majeure partie de l'année.



## Des mammifères pas comme les autres...

Les chauves-souris ou Chiroptères ("qui volent avec leurs mains") sont les seuls mammifères au monde capables de se déplacer par un vol battu.



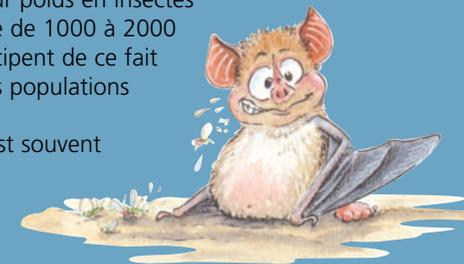
Pour s'orienter et capturer leurs proies dans l'obscurité, elles émettent des ultrasons. Après avoir heurté un obstacle, ces derniers renvoient un écho perçu par les oreilles des chauves-souris qui les renseigne sur la composition de leur environnement. Ce système s'appelle l'**écholocation**.

## Un appétit gargantuesque...

En Europe, les chauves-souris sont toutes insectivores. Moustiques, mouches, papillons de nuit, coléoptères, sauterelles et araignées font partie de leurs proies. Au repos dans leur gîte durant la journée, elles entrent en activité dès la nuit tombée pour s'alimenter.

Malgré leur taille relativement réduite (de 3 à 50 g selon l'espèce), elles consomment chaque nuit près de la moitié de leur poids en insectes (soit une moyenne de 1000 à 2000 proies). Elles participent de ce fait à la régulation des populations d'insectes.

A ce titre, il leur est souvent attribué un rôle d'insecticide naturel !



# Attention fragiles !

Quand l'hiver arrive et que les insectes se raréfient, les chauves-souris regagnent un gîte souterrain, une fissure profonde ou une cave isolée pour hiberner jusqu'au retour du printemps et de leurs proies.

Durant cette période, elles sont très vulnérables. Le moindre dérangement (bruit, éclairage, réchauffement de l'air...) risque de les réveiller. La forte dépense énergétique alors engendrée peut leur être fatale. En été la survie des jeunes est étroitement liée à la tranquillité des lieux... Il est donc impératif d'éviter de pénétrer dans les gîtes !

Hormis la sur-fréquentation humaine de leurs sites d'hibernation et de reproduction, les chauves-souris sont également victimes de la disparition de leurs gîtes et de la dégradation de leurs habitats de chasse (l'utilisation trop importante des pesticides diminue notamment l'abondance de leurs proies).

A cela s'ajoute leur très faible taux de reproduction (un seul jeune par an), qui, associé à la forte mortalité des juvéniles, suffit difficilement à assurer le renouvellement des populations.



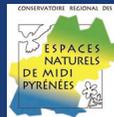
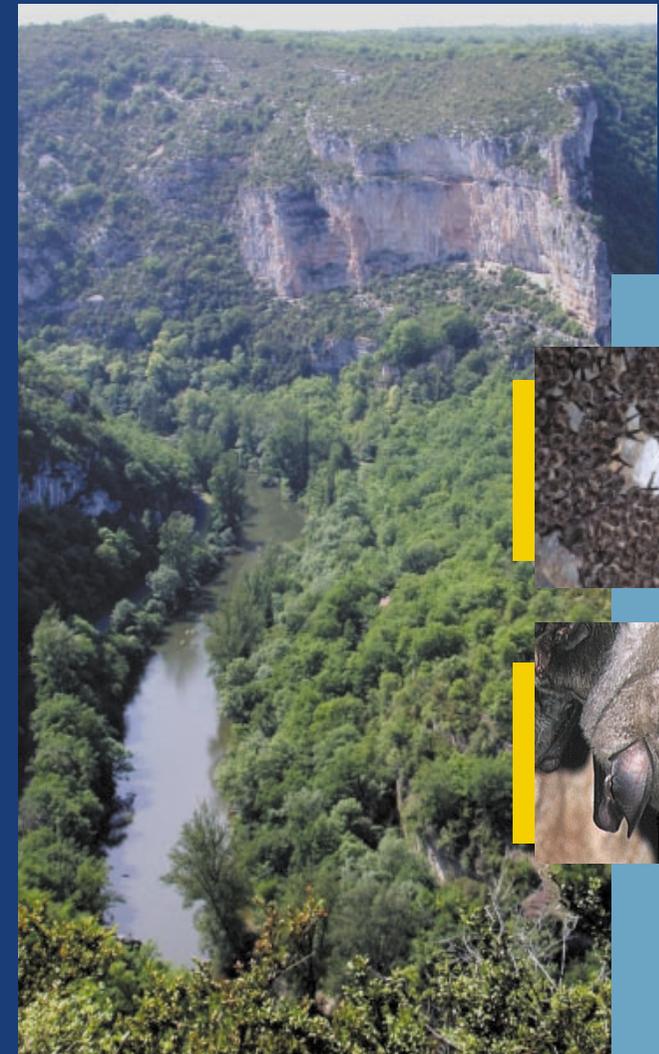
## Les chauves-souris des Gorges de l'Aveyron

Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (G.C.M.P.), groupe de travail bénévole du Conservatoire Régional des Espaces naturels de Midi-Pyrénées (C.R.E.N.), œuvre en faveur d'une meilleure connaissance des chauves-souris et de leur préservation au niveau régional.

*Dans le cadre de ses actions, le G.C.M.P. réalise et met en œuvre :*

- des inventaires,
- des études,
- des mesures de protection,
- de la sensibilisation et des conseils.

**Pour participer à la préservation des chauves-souris des Gorges de l'Aveyron, n'hésitez pas à contacter le G.C.M.P. qui répondra à toutes vos interrogations sur ces espèces.**



**G.C.M.P.  
C.R.E.N. Midi-Pyrénées**

75, voie du Toec – 31076 TOULOUSE Cedex 3  
Tél : 05.67.69.69.70 / Fax : 05.67.69.69.75  
E.mail : [groupechiro@free.fr](mailto:groupechiro@free.fr)  
Site Internet : <http://lenmp.free.fr>



La réalisation de cette plaquette s'inscrit dans le cadre du programme LIFE Nature "Conservation de trois Chiroptères cavernicoles dans le sud de la France" coordonné par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.

